

*Commentaires de l'Association canadienne de l'énergie renouvelable (CanREA) sur les consultations prébudgétaires 2023-2024*



Canadian Renewable  
Energy Association

Association canadienne  
de l'énergie renouvelable

*Mémoire soumis au ministère des Finances*



## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>À propos de CanREA .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>1. Prévisibilité et constance dans le déploiement énergétique .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Énoncé économique de l'automne de 2022 du gouvernement fédéral.....</b>	<b>4</b>
<b>3. Main-d'œuvre .....</b>	<b>5</b>
<b>4. La transition énergétique, un engagement interministériel .....</b>	<b>6</b>
<b>5. Bonifier la Stratégie québécoise de la filière batterie.....</b>	<b>7</b>



## À PROPOS DE CANREA

---

L'Association canadienne de l'énergie renouvelable est la voix des solutions d'énergies éolienne et solaire et de stockage d'énergie qui façonnent l'avenir énergétique du Canada. Nous nous employons à créer les conditions favorables à l'établissement d'un système énergétique moderne en mobilisant les parties prenantes et le public. Issus de divers horizons, nos membres sont parfaitement en mesure d'offrir des solutions propres, abordables, fiables, flexibles et évolutives pour combler les besoins énergétiques du Canada.

## INTRODUCTION

---

L'Association canadienne de l'énergie renouvelable (CanREA) souhaite partager quelques commentaires en lien avec les consultations prébudgétaires 2023-2024 du gouvernement du Québec.

Récemment, CanREA a produit un document partageant sa vision 2050 afin d'électrifier le parcours du Canada vers la carboneutralité. Ce document indique que nous devons augmenter significativement notre production en énergies éolienne et solaire et en stockage d'énergie, sans compter l'investissement dans d'autres formes de production d'électricité et dans les infrastructures électriques. Cette vision est en phase avec plusieurs éléments du récent plan stratégique 2022-2026 d'Hydro-Québec qui démontre les défis, mais aussi les opportunités économiques importantes pour le Québec dans les prochaines années et les prochaines décennies. Sachant que votre budget aura la thématique *Préparer l'avenir de manière prudente et responsable*, nous sommes d'avis que la transition énergétique doit occuper une place importante dans votre prochain budget 2023-2024.



## 1. Prévisibilité et constance dans le déploiement énergétique

---

L'ampleur et la rapidité du déploiement énergétique d'ici 2050 seront sans précédent. Alors que le Québec doit continuer à mettre en place des jalons importants pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, la thématique de votre budget *Préparer l'avenir de manière prudente et responsable* s'inscrit parfaitement dans les objectifs de l'Association canadienne de l'Énergie renouvelable. Sachant que les objectifs planétaires sont ambitieux à l'égard de la carboneutralité en 2050, il sera impératif d'assurer un déploiement énergétique prévisible et continu, provenant de diverses sources d'énergie renouvelable pour réaliser la transition énergétique du Québec en raison du contexte économique mondial, du défi de la main-d'œuvre au Québec et de l'expansion nécessaire du réseau électrique.

Le récent plan stratégique 2022-2026 d'Hydro-Québec fait état de la nécessité d'avoir plus de 100 TWh additionnels d'électricité renouvelable pour que le Québec atteigne la carboneutralité à l'horizon 2050. Le plan mentionne aussi qu'il faudra une production équivalente à plus de la moitié de la capacité de production annuelle du Québec. De plus, on dénote une volonté du Québec de soutenir plusieurs juridictions, comme l'État de New York ainsi que les provinces de l'Atlantique, vers leurs propres objectifs climatiques, ce qui demeure une variable à considérer dans le besoin énergétique total à produire.

Pour y arriver, il est important de préparer l'avenir énergétique du Québec vers la carboneutralité dès maintenant et de considérer plusieurs avenues incontournables pour réussir notre transition, telles que :

- Le déploiement de technologies, comme le stockage d'énergie, qui maintiennent la stabilité et la sécurité du réseau ;
- Accentuer le déploiement du solaire et de l'éolien ;
- Assurer la modernisation des systèmes informatiques ;
- Ajuster la réglementation, à l'intérieur de balises précises, permettant la production par des tiers et le renforcement de l'autoproduction des consommateurs sur le site et adjacent à un site de production ;
- Favoriser la résilience du réseau électrique face aux changements climatiques ;
- Mettre en place des solutions assurant la consommation optimale de notre électricité afin de réduire la demande de pointe lorsque possible ;
- Soutenir l'augmentation des interconnexions avec nos partenaires limitrophes.

## 2. Énoncé économique de l'automne de 2022 du gouvernement fédéral

---

Le récent Énoncé économique de l'automne de 2022 du gouvernement fédéral proposant d'établir un crédit d'impôt remboursable équivalant à 30 % du coût des investissements dans plusieurs technologies dont les technologies de l'éolien, du solaire photovoltaïque et du stockage d'énergie et un crédit d'impôt à l'investissement dans l'hydrogène propre d'au moins 40 % est une variable névralgique dans le déploiement énergétique canadien. Ainsi, nous encourageons le gouvernement du Québec à saisir les opportunités et évaluer les synergies possibles pour le Québec suivant cette annonce.



### 3. Main-d'œuvre

---

Le gouvernement du Québec doit poursuivre sa collaboration avec les établissements d'enseignement professionnel, postsecondaire et les organisations non gouvernementales afin de créer plus de possibilités de formation et promouvoir le secteur des énergies renouvelables, sachant les besoins liés à la main-d'œuvre pour atteindre la carboneutralité.

L'ampleur de la quantité d'énergie renouvelable qui devra être déployée dans les années à venir nécessitera une main-d'œuvre hautement qualifiée et des formations balisées. Ces formations doivent tenir compte des différentes phases et compétences requises pour chaque aspect d'un projet renouvelable, soit : la phase de développement, la phase de construction et d'installation, la phase de l'opération de la maintenance et la phase du rééquipement, de la mise hors service et du démantèlement.

De plus, CanREA aimerait souligner la nécessité d'offrir des possibilités de formation et des ressources pour les personnes historiquement sous-représentées dans le secteur ainsi qu'à ceux qui viennent de divers secteurs de l'énergie et qui pourraient être intéressés à contribuer à la transition énergétique, si on leur donne la formation et la possibilité de le faire. Des formations adaptées pour ces travailleurs faciliteraient la transition entre leurs compétences actuelles et ceux qui doivent faire la transition vers une carrière dans le secteur de l'énergie renouvelable. Alors que le Québec effectue une transition de son économie, nous devons veiller à ce qu'il y ait une adéquation formation-compétences-emplois pour les travailleurs de domaines connexes souhaitant développer une expertise précise dans l'industrie renouvelable.

Par ailleurs, selon EnviroCompétences, le nombre d'emplois environnementaux a crû de 8,5% entre 2011 et 2016, comparativement à 1,8% pour l'ensemble des secteurs au cours de la même période. Cette situation s'accroîtra alors que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS) estime que plus de 1,4 million de postes seront à pourvoir d'ici 2028. De ce fait, la rareté de main-d'œuvre s'accroîtra dans le secteur de l'énergie au même moment où le gouvernement souhaite bâtir plus de 100 TWh d'énergie, soit l'équivalent de la moitié de la production annuelle d'Hydro-Québec.

Ainsi, il faut donc rapidement mettre en place des jalons pour pallier le manque de main-d'œuvre dans les secteurs critiques de la transition énergétique.



#### **4. La transition énergétique, un engagement interministériel**

---

L'atteinte de la carboneutralité nécessite que l'ensemble des parties prenantes au Québec soit mobilisé pour cette transition énergétique. Ce sera uniquement en travaillant collectivement pour ce projet de société que nous pourrons réussir à réduire nos émissions de GES provenant des secteurs industriels, des transports et des bâtiments au Québec.

Cette même collaboration sera également essentielle lors de l'examen des décisions et des politiques au sein des différents ministères si le dénominateur commun du gouvernement du Québec est l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050. De nombreux ministères au-delà du ministère de l'Économie, de l'innovation et de l'Énergie doivent contribuer si nous voulons atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

CanREA reconnaît que *Le Plan pour une économie verte 2030* établit plusieurs principes présentant la nécessité d'un engagement interministériel dans l'électrification de l'économie. Nous souhaitons cependant réitérer certains exemples importants qui nécessiteront des engagements financiers ou techniques dans plusieurs ministères autres que celui du portefeuille du ministère de l'Économie, de l'innovation et l'Énergie.

##### **Ministère de l'Enseignement supérieur et ministère de l'Éducation**

- Comme discuté au point précédent, l'ampleur de la quantité d'énergie renouvelable qui devra être déployée dans les années à venir nécessitera un plus grand nombre de formations accessibles, flexibles, adaptées à leurs besoins.

##### **Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**

- L'aménagement du territoire et l'accompagnement des municipalités dans l'adaptation du secteur du bâtiment afin d'intégrer davantage l'utilisation de technologies renouvelables sont des exemples concrets pouvant contribuer à l'atteinte de la carboneutralité.

##### **Ministère des Transports**

- Nos infrastructures routières devront être adéquatement adaptées pour recevoir l'ensemble des projets renouvelables si nous souhaitons atteindre la carboneutralité. Par exemple, dans des secteurs stratégiques propices au déploiement de parcs éoliens, les routes devront être adaptées pour transporter des pales d'éoliennes.

##### **Ministère des Ressources naturelles et des Forêts**

- L'avantage des projets éoliens est qu'ils sont fiables, flexibles et peuvent s'implanter à différentes échelles et à plusieurs endroits sur le territoire du Québec, permettant de répondre aux besoins énergétiques du Québec. De ce fait, le gouvernement souhaite, à l'intérieur de sa prochaine stratégie d'approvisionnement en éolien promouvoir une cartographie liée à des zones propices au développement de nouveaux projets éoliens. Ainsi, CanREA est d'avis qu'une discussion plus globale doit aussi s'enclencher l'aspect des terres publiques pouvant être incluses dans ces zones propices au développement de nouveaux projets si cela est aligné avec les priorités des collectivités et du gouvernement.



## **Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs**

- Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs contribue au développement durable du Québec et nous ne pouvons que souligner ce principe. Sachant l'engagement du gouvernement du Québec à l'égard de la protection de 30% des terres et des océans d'ici 2030, CanREA croit qu'une discussion plus large doit s'enclencher avec les parties prenantes pour assurer un arrimage entre cet objectif et la nécessité de développer des projets renouvelables réduisant les GES dans le secteur du bâtiment, du transport et industriel.

Ainsi, il est essentiel de réitérer l'importance de l'engagement interministériel dans la transition énergétique tout en collaborant avec l'ensemble des parties prenantes au Québec.

### **5. Bonifier la Stratégie québécoise de développement de la filière batterie**

---

Le gouvernement du Québec entend investir au cours des prochaines années dans le développement de la filière batterie. De ce fait, la Stratégie québécoise de développement de la filière batterie est décrite comme évolutive et s'est amorcée en 2022 par trois volets, soit :

- Un volet sur les minéraux du territoire québécois pour fabriquer des composants de batterie, comme des anodes et des cathodes ;
- Un volet sur les véhicules commerciaux électriques ;
- Un volet sur le recyclage des batteries.

Ainsi, nous invitons le gouvernement du Québec à bonifier sa stratégie sur la filière batterie en intégrant une perspective sur le stockage d'énergie par batterie. Le livre blanc, *Jeter les bases : six priorités pour soutenir la décarbonisation du réseau électrique du Canada par le stockage d'énergie*, présente le point de vue de l'Association canadienne de l'énergie renouvelable sur les mesures à prendre pour faire progresser le stockage d'énergie au Canada.

Selon notre Association, le stockage d'énergie abordable, dynamique et polyvalent sera au cœur de la transition énergétique du Canada, car il offre des services d'une flexibilité compatible avec le déploiement des énergies renouvelables, tout en améliorant l'apport en énergie sur le réseau électrique. D'ailleurs, les récents appels d'offres d'Hydro-Québec incluaient une possibilité d'ajouter un volet stockage d'énergie, ce qui caractérise l'intérêt québécois pour cette technologie en émergence au Canada. CanREA est persuadé que le secteur de l'électricité du Canada n'a pas encore tiré parti de l'immense potentiel de ces technologies et que le réseau électrique du Québec pourrait bénéficier de l'avancement des technologies de stockage d'énergie. D'ailleurs, l'Énoncé économique de l'automne du gouvernement fédéral a proposé un crédit d'impôt remboursable équivalent à 30 % du coût des investissements dans des mesures comprenant les systèmes fixes de stockage, ce qui démontre l'intérêt national pour cette technologie. Ainsi, nous recommandons au gouvernement d'inclure un volet sur le stockage d'énergie dans sa Stratégie de développement de la filière batterie.